

N° 11
06 Décembre 2018

Examen des réserves et réclamations

Dossier n° 64

Match n° 63695.1 Nantes Etoile du Cens 3 / Nantes SC 2 U13 D4 Masculin groupe L du 10.11.2018

La Commission décide de confirmer le résultat acquis sur le terrain sur le score de 15 buts à 3 buts pour Nantes SC.

Dossier n° 72

Match n° 52154.1 Haute Goulaine ES 3 / La Remaudière Boissière US Seniors D5 Masculin groupe H du 25.11.2018

La Commission décide que :

- La réclamation d'après-match n'est pas recevable en la forme
- Le droit de réclamation s'élevant à 50 € est porté au débit du compte du club de La Remaudière Boissière
- Le résultat est acquis sur le terrain

Dossier n° 73

Match n° 51623.1 Ste-Pazanne FC Retz 3 / La Bernerie OCA 1 Seniors D4 Masculin groupe I du 25.11.2018

La Commission décide :

- Match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 3 de Ste-Pazanne FC Retz pour en reporter le bénéfice à l'équipe 1 de La Bernerie OCA suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux.
- De mettre le droit d'évocation de 100 € à la charge du club de Ste-Pazanne FC Retz.

Dossier n° 74

Match n° 66270.1 La St-André des Eaux 1 / Nantes Pin Sec ES 1 U17 Masculin groupe A
Mach n° 66804.1 Ent.St-André/Madeleine 2 / GJ St-Père Océane 2 U15 Masculin D4 groupe F
Du 01.12.2018

La Commission décide de :

- Faire jouer les 2 rencontres
- Transmettre le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions Jeunes Masculins

Dossier n° 75

Match n° 66606.1 Bouguenais AL Couëts 1 / Treillières Sympho. 1 U15 D3 Masculin groupe C
du 01.12.2018

La Commission décide de :

- Faire rejouer la rencontre
- Transmettre le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions Jeunes Masculins

Dossier n° 76**Match n° 66186.1 Bouguenais AL Couëts 1 / Ent.Villeneuve/Chauvé 1 U18 D4 Masculin groupe F du 01.12.2018**

La Commission décide de :

- Faire rejouer la rencontre
- Transmettre le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions Jeunes Masculins

Dossier n° 77**Match n° 66721.1 Carquefou USJA 3 / Grandchamp AS 2 U15 D4 groupe C du 01.12.2018**

La Commission décide de :

- Faire rejouer la rencontre
- Transmettre le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions Jeunes Masculins

Dossier n° 78**Match n° 66833.1 Pornichet ES 2 / Ent.St-Nazaire Méan/Ump 1 U15 D5 Masculin groupe A du 01.12.2018**

La Commission décide de :

- valider le score de 2 buts pour l'équipe 2 de Pornichet ES et 14 buts pour l'équipe 1 de l'Ent.St-Nazaire Méan/UMP.
- de mettre à la charge les frais de dossier de 25 € à chacun des clubs Pornichet ES et Ent.St-Nazaire Méan/UMP

Dossier n° 79**Match n° 66858.1 Nozay OS 2 / GJ Guémené Don 2 U15 D5 Masculin groupe B du 01.12.2018**

La Commission décide :

- de donner match perdu par forfait à l'équipe 2 de Nozay OS sur le score de 3 buts à 0 pour en reporter le bénéfice à l'équipe 2 de GJ Guémené Don
- d'imputer une amende égale au double du droit d'engagement soit 80 € au club de Nozay OS

Dossier n° 80**Match n° 67001.1 La Limouzinière Logne Boulogne 1 / Machecoul St-Même AS 2 U15 D5 Masculin groupe G du 01.12.2018**

La Commission décide :

- de donner match perdu par forfait à l'équipe 2 de Machecoul St-Même AS sur le score de 3 buts à 0 pour en reporter le bénéfice à l'équipe 1 de La Limouzinière Logne Boulogne.
- d'imputer une amende égale au double du droit d'engagement soit 80 € au club de Machecoul St-Même AS

Dossier n° 81**Match n° 57809.1 Nantes Jet FC 1 / Ste-Luce S/Loire US 2 Coupe Football Loisirs groupe H du 30.11.2018**

La Commission décide de :

- Faire jouer la rencontre
- Transmettre le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions Loisirs

Dossier n° 82**Match n° 56377.1 Nantes C'West Futsal 3 / St-Nazaire AF 1 Futsal Masculins groupe A du 30.11.2018**

La Commission décide de :

- valider le score de 8 buts pour l'équipe 1 de St-Nazaire AF et de 5 buts pour l'équipe 3 de Nantes C'West Futsal
- de mettre à la charge les frais de dossier de 25 € à chacun des clubs St-Nazaire AF et Nantes C'West Futsal

- transmettre le dossier à la Commission Départementale des Arbitres

Dossier n° 83

Match n° 57073.1 GF Sud Loire Pellerin 1 / Mouzillon Etoile 1 U13 F Foot à 8 Confirmées groupe A du 01.12.2018

La Commission décide de :

- Faire rejouer la rencontre
- Transmettre le dossier à la Commission Féminine

Réserve non confirmée et Observations d'après-match

. Seniors D2A

Camoël Presqu'île FC 1 / St-Nazaire AF 3

Examen des rencontres non jouées du 22 et 25 Novembre 2018

- **La Commission traite les dossiers des rencontres non jouées suite aux intempéries du week-end du 25 novembre 2018 et décide :**

Matchs à jouer

Seniors Masculins :

D1

Groupe B : St-Géréon Réveil 1 / Treillières Sympho. 1

D2

Groupe B : Plessé Dresny ES 1 / Blain ES 2

D3

Groupe C : La Grigonnais Puceul 1 / St-Julien de Vouvantes 1

Groupe F : Mouzillon Etoile 2 / Boussay SS 1

Groupe G : Vieillevigne La Planche 2 / Bouguenais US 1

D4

Groupe B : Campbon Espérance 2 / Ste-Reine US 2

Groupe D : St-Mars la Jaille 2 / Teillé Mouzeil Ligné 3

Groupe F : Notre Dame des Landes 2 / Héric FC 2

D5

Groupe A : St-Lyphard Amicale 2 / Sévérac FCAM 3

Groupe B : Savenay Malville Prinquiau FC 3 / Ent.Lavau/Chapelle Launay 2

Groupe B : Besné JA 2 / Pontchâteau AOS 3

Groupe C : Plessé Dresny ES 3 / Plessé Coudray OS 1

Groupe C : Ent.Gavre/La Chevallerai 2 / La Grigonnais Puceul 2

Groupe D : Soudan US 3 / Sion Lusanger AS 2

Groupe D : Moisdon Meilleraye 3 / Soulvache ES 1

Groupe E : St-Géréon Réveil 3 / Mésanger AS 3

Groupe E : E.Belligné/Herblanetz 3 / Loireauxence Varades 4

Groupe H : St-Hilaire de Clisson 4 / Loireauxence Varades 5

Football Loisir

Groupe H : Casson AS 1 / Carquefou USJA 2

Futsal seniors Masculin

Nantes C'West Futsal 3 / St-Herblain Pépite 3

Jeunes Masculins :

Coupe U18 Niveau 2 groupe 3

GJ Pontchâteau Ent.17 / St-Lyphard Amicale 1

- **La Commission traite les dossiers des rencontres non jouées suite aux intempéries du week-end du 02 Décembre 2018 et décide :**

Matchs à jouer

Seniors Masculins

D1

Groupe A : Guérande St-Aubin 2 / Orvault RC 1

Groupe C : Pont St-Martin FCGL 1 / Haute Goulaine ES 1

D2

Groupe A : Guérande St-Aubin 3 / Campbon Esp. 1

Groupe D : St-Hilaire de Clisson F 2 / St-Julien de Concelles 2

Groupe E : Legé FC 1 / Villeneuve En Retz 1

D3

Groupe B : Pontchâteau AOS 2 / Missillac FC 1

Groupe B : Savenay Malville Prinquiau FC 2 / Crossac Espérance 1

Groupe G : St-Mars de Coutais 1 / Pont St-Martin FCGL 2

Groupe G : Bouguenais US 1 / St-Fiacre Côteaux Vignoble 3

Groupe G : La Chevrolière Herbadilla 1 / Vieillevigne La Planche 2

D5

Groupe B : Besné JA 2 / Pontchâteau AOS 2

Groupe D : St Vincent LUSTVI 3 / Moisson Meilleraye 3

Groupe E : Pin Sulpice Vritz FC 2 / Joué sur Erdre ES 2

Groupe E : E.Belligné/Herblanetz 3 / Mésanger AS 3

Groupe J : Bouguenais US 2 / Chaumes en Retz FC 3

Football Loisirs

Coupe Loisir : Vieillevigne La Planche 1 / St-Sébastien S/Loire FC 2

Jeunes Masculins

U18 D1

Groupe A : Vieillevigne La Planche 1 / St-Sébastien/Loire FC 1

Groupe C : Nantes St-Pierre 1 / Carquefou USJA 2

U18 D3

Groupe A : St-André des Eaux 1 / Savenay Malville Prinquiau FC 2

Groupe B : Fay Bouvron FC 1 / GJ Soudan 3 Forêts 1

U18 D4

Groupe A : Camoël Presqu'île FC 1 / Herbignac SC 2

Groupe F : Pont St-Martin FCGL 2 / La Limouzinière 1

U17 D1

Groupe B : GJ Ancenis St-Géréon 1 / Oudon Couffé FC 1

U15 D1

Groupe B : Nozay OS 1 / Grandchamp AS 1

U15 D3

Groupe A : Donges FC 1 / Pontchâteau AOS 1

Groupe B : Fay Bouvron FC 1 / Plessé Dresny ES 1

Jeunes Féminines

U13 Foot à 8

Groupe A : La Chapelle des Marais 1 / GF Savenay Demoiselles du Sillon 1

Groupe A : GJ Guémené Don 1 / St-Herblain UF 1

U15 Foot à 11

Groupe B : GF Geneston Vignoble 1 / GF Loroux Canton 1

Groupe B : Rouans ESM 1 / Pornic Foot 1

U15 Foot à 8

Débutantes : St-Sébastien FC 1 / GF Geneston Vignoble 2

Confirmées : Pontchâteau AOS 1 / St-Nazaire AF 1

Confirmées : La Chapelle des Marais 1 / GF Presqu'île 44 2

U18 Foot à 11

Groupe A : Ent.St-Herblain/Sud Loire 1 / GF Savenay Demoiselles du Sillon 1

La Commission transmet les dossiers aux Commissions compétentes.

Forfait Général

Coupe U18 Jean Olivier Niveau 1 groupe 1

GJ Vallée de Clisson Gétigné 2

Analyse de la FMI

Considérant que l'article 139 bis des Règlements Généraux du DFLA alinéa 5 dispose que : « Lorsque la FMI n'a pas pu être utilisée, le retour de la feuille de match papier au District de Football de Loire-Atlantique doit se faire le 1er jour ouvrable suivant la rencontre par le club recevant avec le rapport d'échec FMI complété par les deux clubs et l'arbitre central, par messagerie officielle [...]. Le retour de la feuille de match hors délai est passible d'une amende fixée en début de saison par le Comité de Direction de Ligue de la L.F.P.L. ».

La Commission étudie les différents cas de non utilisation de la FMI.

FMI du 06.11.2018 au 05.12.2018 :

Nombre de FMI renvoyées : 1 714 (95,4% de réussite)

Date	N° match	Compétition/Rencontre	Amende
23/11/2018	20976743	Football Loisir / Phase 1 / Groupe D	30 € (582222)
		St-Sebastien/Loir Fc 1 - Nantes St-Yves 2	
24/11/2018	20954150	U18 Féminines Foot À 8 / Phase 1 / Groupe Unique	30 € (582407)
		Le Pin Sulp Vritz Fc 1 - Sautron As 1	
24/11/2018	21067929	Coupe U15 Intersport Niveau 2 / Phase 1 / Groupe 27	30 € (582216)
		Bouguenais Al Couets 2 - Gj Academie Nantaise 14	
24/11/2018	21078515	Coupe U18 Niveau 2 / Phase 1 / Groupe 8	30 € (523626)
		Bouaye Fc 2 - Nantes Bellevue Jsc 16	
24/11/2018	21119762	U13 D3 Masculin / Phase 2 / Groupe J	40€ (517365)
		Orvault Sf 3 - Nantes Etoile Cens 2	
24/11/2018	21120551	U13 D4 Masculin / Phase 2 / Groupe E	30 € (551077)
		Fay-Bouvron Fc 2 - Campbon Esp 2	
24/11/2018	21120612	U13 D4 Masculin / Phase 2 / Groupe I	30 € (563770)
		Nantes Sc 3 - La Chapelle/Erdre Ac 4	
24/11/2018	21120692	U13 D4 Masculin / Phase 2 / Groupe N	30 € (582222)
		St-Sebastien/Loir Fc 5 - St-Hilaire Clisson F 3	
24/11/2018	21121493	U12 Masculin / Phase 2 / Groupe C	30 € (582222)
		St-Sebastien/Loir Fc 1 - Bouaye Fc 1	
24/11/2018	21121509	U12 Masculin / Phase 2 / Groupe D	30 € (502386)
		Nantes St-Pierre 1 - Nantes Dervallieres 1	
25/11/2018	20450311	Seniors D5 Masculin / Phase 1 / Groupe H	30 € (517159)
		Haute Goulaine Es 3 - La Remaudiere Boiss 1	
01/12/2018	21158053	U17 D1 Masculin / Phase 2 / Groupe B	30€ (502386)
		Le Loroux Landreau 2 - Nantes St-Pierre 1	

La Commission Sportive étudie tous les dysfonctionnements.

En cas de problème rencontré pour l'utilisation de la FMI, il est demandé de remplir impérativement le jour du match la fiche "RAPPORT SUITE ECHEC FMI". Ce document a été adressé à tous les clubs en début de saison et présenté aux référents FMI. Il est disponible sur le site du District en rubrique « Feuille de Match Informatisée ». Le non-retour de ce document avec la feuille de match papier est passible d'une amende de 40 € pour non envoi des renseignements demandés.

Il est rappelé que les motifs suivants, entre autres, ne constituent pas des excuses recevables pour la gestion de la FMI :

- une absence de connexion internet sur le stade (possibilité de connexion partagée via un téléphone portable, téléchargement des données dès le matin de la rencontre)
- l'oubli des mots de passe (compte utilisateur, mot de passe de la rencontre, mot de passe de l'arbitre bénévole..., expiré)
- un dirigeant non formé

Les clubs doivent veiller à transmettre la FMI le dimanche à 20 h 00 au plus tard. Le retard de transmission est imputable d'une amende 15 €